

L'armée suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **6 (1930-1931)**

Heft 19

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-709214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'armée suisse.

Au moment où la question de la défense nationale joue un si grand rôle dans la politique de la Belgique, petit pays qui a tant d'analogies avec le nôtre parce qu'il se trouve placé comme nous entre de grandes puissances souvent en guerre les unes avec les autres, il est intéressant de lire dans «La Métropole» d'Anvers les conclusions que les Belges tirent de l'étude de notre organisation militaire.

«Contrairement à la légende, les Suisses, tout en adaptant nécessairement l'organisation et le matériel de leur armée à la guerre en montagne, ne se fient nullement à leurs montagnes comme obstacle principal à l'envahissement mais s'évertuent en tout premier lieu à avoir le maximum de forces vives pour la défense du pays.

Il n'y a dans leur système de milices aucune corrélation avec les conditions géographiques physiques de la Suisse. La nature montagneuse du pays est un facteur qui influence l'organisation de l'armée, mais qui ne joue aucun rôle dans l'économie ou la psychologie du système. Celui-ci est apparu en dernière analyse comme la seule solution possible que l'autorité militaire d'un petit pays, soucieuse de le défendre avec le maximum de moyens humains et matériels, puisse donner au problème de la défense nationale. On aura beau chercher des raisons pour ne pas devoir l'appliquer, on se heurtera fatalement toujours à la nécessité de devoir l'introduire tant pour des raisons financières que pour des raisons politiques et militaires. Certes, il n'est pas en tous points applicable dans n'importe quel pays car, les Suisses le reconnaissent eux-mêmes, leur système n'est pas un «article d'exportation».

Ce système trouve son origine et puise sa force dans l'ensemble des qualités raciques des habitants de la Suisse, et il a marché de pair avec l'évolution lente qu'à traversée l'idée fédéraliste en Suisse pour aboutir à la République helvétique, telle que nous la connaissons de nos jours.

Ce système est d'abord foncièrement démocratique, tient compte du degré d'instruction des habitants, du développement de la culture physique, très répandue et obligatoire dans les écoles suisses, de la pratique des sports et de l'engouement de la jeunesse suisse pour la préparation pré-régimentaire, des droits linguistiques égaux dont jouissent les divers éléments suisses, de l'esprit cantonal et fédéraliste, de la ferveur pour le sport du tir, de la popularité des choses militaires, et surtout de l'esprit d'indépendance de la population et de son souci de la neutralité politique.

Le budget ordinaire d'une armée de milice étant réduit au plus strict minimum, le système devient caduc si l'on n'est pas fermement décidé à consacrer les sommes ainsi économisées à l'armement.

Mais ce système n'est évidemment d'aucune valeur si l'on ne maintient pas à côté du court temps de service les nombreux rappels.

En dernier lieu il faut que les classes intellectuelles s'imposent le sacrifice de rappels plus longs et plus nombreux encore et souvent avec application les cours destinés à leur permettre de remplir leur rôle de cadre de la nation armée.

C'est pour tous ces motifs, parce que la mentalité suisse admet ses sacrifices de temps et d'argent et que les élites consentent à subir tant de perturbations dans leur vie civile au profit de l'armée, que ce système est avant tout un système «suisse».

De là à prétendre qu'on ne peut introduire ce système ailleurs est contraire à la vérité.

Il ne faut en effet pas oublier qu'inversement chaque système crée son ambiance et influence également la mentalité, et qu'en Suisse également ce système a ses détracteurs et ses critiques. Qu'ainsi il a été sans cesse perfectionné et que les milices de «simples contingents cantonaux» ont évolué jusqu'à former en 1914-18 une armée vraiment nationale et imposante de 480.000 hommes. Il y a eu également des transitions et il ne faut donc pas désespérer de le voir introduire un jour en Belgique.

Qu'en tout premier lieu on daigne déjà comprendre en quoi consiste ce système et l'on cessera de parler des milices suisses comme d'une sorte de garde civique au sens péjoratif.

Je me suis bien gardé de comparer l'outil défensif suisse au nôtre. J'en laisse le soin aux connaisseurs de l'armée belge, et quelle que puisse être leur conclusion pour l'avenir, je suis pourtant convaincu qu'ils regretteront qu'en août 1914 la Belgique n'ait pas eu à sa disposition une armée organisée suivant le système suisse, car toutes proportions gardées nous aurions disposé alors d'environ 800.000 hommes parfaitement encadrés et armés.

La leçon peut encore servir pour l'avenir, on n'a qu'à vouloir.

Voudra-t-on? Cela dépendra beaucoup de la résistance qu'opposent beaucoup de militaires de carrière à l'introduction en Belgique du système de la nation armée.»

Vous avez raison de faire ce que vous faites, soyez-en remerciés car ce ne sera jamais du temps perdu et le pays tout entier peut vous en être reconnaissant. Alors que des citoyens perdent confiance — non pas seulement chez nos adversaires — et prêtent le flanc au souffle du défaitisme, vous savez, — vous, chers sous-officiers, consolider le bastion que votre foi, votre courage et votre travail, rendront inviolable. Il est d'usage, de nos jours, dans certains milieux que vous devinez, de détruire systématiquement, ou plus justement de chercher à détruire tout ce qui tient à l'armée. Certains bourgeois n'échappent pas à cette règle et croient, de bonne foi, collaborer à l'œuvre du pacifisme intégral. Il arrive aussi que des citoyens doutent de la valeur réelle de notre milice et pensent qu'un désarmement général ne pourrait que profiter à notre pays. Peut-on commettre erreur plus flagrante? Ah! la question se poserait tout autrement si l'armée suisse, émanation populaire par excellence, était une armée de conquête, non la gardienne vigilante de notre territoire. Des officiers étrangers de haute valeur — qui n'avaient aucune raison particulière de nous être agréables — ont dit, maintes fois, la valeur de nos troupes. Vous-mêmes, sous-officiers, qui formez les cadres de ces troupes et travaillez toujours en dehors des périodes de service, à augmenter vos connaissances techniques, vous-mêmes, savez tout ce que nous pouvons obtenir de soldats tels que les nôtres. Dois-je rappeler l'époque des longues mobilisations et plus près de nous les jours sombres de 1918?

Notre devoir à tous, est non seulement d'aimer notre pays, de le servir, mais aussi de le faire aimer toujours plus à ceux dont l'âme pourrait chanceler grâce aux paroles subversives des négateurs de l'idée de patrie. A côté d'une catégorie respectable de citoyens qui, bercés par de grandes illusions, souhaitent la suppression de notre armée, il existe des défaitistes, agneaux bêlants, qui, sous prétexte de pacifisme, demandent à grands cris le désarmement, mais dans l'unique but de remplacer notre armée démocratique par celle des trou-

pes rouges. Méfions-nous de ces pacifistes-là et veillons sans relâche. Comme le disait un journaliste français dont j'ai oublié le nom : Ils ont des voix de couperet de guillotine quand ils parlent des patriotes et bêlent comme des agneaux sur la mort d'un papillon.

Comme le nautonnier sait d'un coup de barre savant éviter l'écueil, unissons nos forces pour échapper au vent de tempête et au souffle de destruction qui nous vient de Moscou. Si nous aimons notre pays et son armée, si nous gardons la foi, et si nous voulons la servir, dussions-nous parfois souffrir à cause d'elle et pour elle, nous n'avons rien à craindre; et notre drapeau pourra toujours flotter librement au-dessus de nos têtes.

A ceux qui, hors de vous, pourraient douter encore je voudrais pouvoir citer les paroles de ce vétéran de 1870, prononcées à Aarau et que j'ai trouvées dans la feuille paroissiale de notre église:

Chers camarades, redites avec moi:

Vive la Suisse et vive son armée!

1er lieu. Richter.

Billet du jour.

Un nouveau scandale va éclater de par la faute des instituteurs anti-militaristes de Genève. On sait qu'il y a deux ans, imitant les maîtres socialistes de plusieurs cantons confédérés, ils avaient préconisé le désarmement de la Suisse; une minorité avait publié une protestation dans les journaux pour se désolidariser de leurs camarades.

Evidemment chacun a le droit d'avoir son opinion propre sur ce sujet d'une activité brûlante, mais on doit se demander avec inquiétude quelles seront les répercussions d'une telle politique parmi le peuple ! . . .

Aujourd'hui une nouvelle offensive va être lancée dans la prochaine assemblée du 27 mai. Genève venant d'avoir le grand honneur d'être désignée comme siège de la conférence du désarmement, les instituteurs profitent de l'occasion pour combattre notre armée.

L'ordre du jour de cette assemblée du 27 mai prévoit en effet entre autres propositions d'ordre purement intérieur: Une Proposition Grosrey: L'Union des Instituteurs Primaires Genevois « discute et fait sien le postulat Rochaix et manifeste son approbation par une lettre à tous les membres de l'assemblée fédérale ». Il n'est pas inutile de reproduire ici ce fameux postulat qui a déjà fait couler tant d'encre et prononcer tant de paroles :

« Considérant que le choix de Genève comme siège de la conférence du désarmement est un honneur pour la Suisse et entraîne pour elle des obligations inévitables, le Conseil fédéral est invité à examiner s'il n'y aurait pas lieu:

1° De faire, par avance, un geste dans le sens d'une réduction de nos propres dépenses militaires;

2° d'affecter une part, même modeste, de l'économie ainsi réalisée à la préparation de la conférence internationale;

3° dans cet ordre d'idées, de renoncer, pour l'année 1932, aux cours de répétition de Landwehr et aux grandes manœuvres;

4° de présenter aux Chambres, en même temps que le projet du budget pour l'an prochain, un projet d'arrêté législatif mettant à la disposition du Conseil fédéral et du Gouvernement genevois une somme destinée à leur faciliter toutes dispositions nécessaires pour la préparation de la conférence et affectant le solde, soit la majeure partie de cette économie, au fonds de l'assurance-vieillesse. »

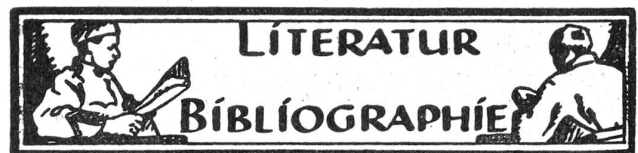
Je connais personnellement le sympathique conseiller national genevois. Je sais quelles sont ses idées; il n'a en vue que le bien du pays, c'est un idéaliste sans arrières-pensées. Mais la vérité oblige à dire que son postulat est dangereux aux yeux de tous ceux qui s'occupent des choses de l'armée. La preuve en est, c'est que nos adversaires en ont saisi d'emblée le texte pour s'en servir contre la défense nationale. Son auteur a dû, le tout premier, être surpris d'un rebondissement si tapageur ! ! . . .

Et voilà que les maîtres genevois ouvrent les hostilités ! Eux aussi sont de bonne foi ! Ils se rendent compte journalièrement dans leurs classes de ce que l'esprit belliqueux peut faire de mal ; mais comme Monsieur le Conseiller national Rochaix, ils sont des idéalistes qui ne serrent pas d'assez près les tristes réalités de ce monde. Il y a parmi eux même des officiers ! . . . C'est vrai qu'à Neuchâtel, il y a quelques jours, lors du banquet des Délégués, j'entendais un lieutenant-colonel signaler qu'une proportion assez forte des capitaines de son régiment était des régents socialistes de la Chaux-de-Fonds et environs ! Et qu'ils faisaient leur devoir ! . . . Vraiment, on ne comprend plus ! ! ! . . . Les maîtres de Genève, ô ironie, ont inscrit à la suite de la proposition Grosrey dont il est ici question cette autre proposition d'un membre patriote, F. Lecoultre: « Adjonction aux statuts de la section des Messieurs « L'Union des Instituteurs Primaires Genevois s'interdit d'inscrire à l'ordre du jour de ses séances la discussion de sujets d'ordre politique. » Evidemment, le moment est bien choisi pour lancer cette idée ! Lecoultre est ce 1er lieutenant qui recevant du département de l'instruction publique (alors dirigé par Monsieur le Conseiller d'Etat socialiste Ultramar) l'ordre d'enlever de sa classe les réclames de chocolat représentant des militaires suisses, refusa d'obéir à cette injonction. On envoya alors dans sa classe des ouvriers munis d'échelles qui enlevèrent les tableaux si subversifs ! ! . . .

Encore une fois, à chacun ses idées, mais après tout ce qu'on a dit sur la nécessité de soutenir notre armée, il paraît étrange que des intellectuels puissent douter de son efficacité matérielle et morale.

Les peuples vont vers le désarmement, ou désirent y aller, ce qui n'est pas la même chose ! Il est inutile qu'à Genève même on devance les temps par des manifestations pour le moins intempestives qui ne peuvent que jeter le discrédit sur notre pays ! D.

PS. Par 34 voix contre 16, l'assemblée a acceptée de faire sien le postulat Rochaix. Les patriotes ont fait ce qu'ils ont pu pour sauver la situation. Nos félicitations !



« Revue Militaire Suisse ».

Direktion: Colonel F. Feyler. — Administration, Abonnement et Vente: Imprimeries Réunies, S. A., Avenue de la Gare, 23, Lausanne. Compte de chèque postaux: II. 217.

Sommaire du Numéro 5, Mai 1931: I. Du haut commandement, par XYZ. — II. Les exercices du service de santé, à Wohlen, par le Capit. de Haller. — III. Chronique française. — IV. Chronique russe. — V. Informations. — VI. Bulletin bibliographique.

Inserieren Sie im „Schweizer Soldat“ !